



CHAIRE *d'excellence sur les* PENSIONS

Invitation – Conférence inaugurale

Le professeur Vincent Blondel, recteur de l'Université catholique de Louvain, le professeur Alexia Autenne de l'Institut pour la recherche interdisciplinaire en sciences juridiques (JURI) et le professeur Pierre Devolder de l'Institut de Statistique, Biostatistique et sciences actuarielles (ISBA) ont le plaisir de vous inviter à la conférence inaugurale de la « **Chaire d'excellence sur les Pensions** » **le jeudi 18 décembre 2014 à 17h00.**

La séance académique sera suivie d'un cocktail

- 17h00 Accueil**
- 17h15 Allocution de bienvenue** par le professeur Vincent Blondel, recteur de l'Université catholique de Louvain
- 17h25 Présentation de la Chaire** par les professeurs Alexia Autenne et Pierre Devolder
- 17h35 La réforme des pensions : un contrat social performant et fiable**
Frank Vandenbroucke, professeur à la KUL et président de la Commission de réforme des pensions
- 18h00 Panel**
Étienne de Callatay, Chief Economist, Banque Degroof et chargé de cours invité à l'Université de Namur
Jean-François Neven, conseiller à la Cour du travail de Bruxelles, maître de conférences invité à l'UCL
Paul Palsterman, conseiller juridique au Service d'études de la CSC
- 18h45 Questions-réponses**
- 19h00 Conclusions et Cocktail**

Inscription en ligne avant le 11 décembre 2014

www.uclouvain.be/chaire-pensions

Renseignements

ariane.robyn@uclouvain.be ☎ 010 47 47 49

Adresse : Auditoire Montesquieu

Place Montesquieu, 10, 1348 Louvain-la-Neuve

Parking

Grand Place ou Grand Rue

Dans nos sociétés en mutation, les pensions constituent un enjeu sociétal particulièrement sensible tant les défis liés au vieillissement de la population sont nombreux. Les mutations démographiques liées, notamment, à la baisse de la natalité et à l'augmentation de l'espérance de vie mettent les régimes de retraite sous pression, dans un contexte où les finances publiques des États subissent une crise sans précédent.

Fort de ces constats, les professeurs Pierre Devolder et Alexia Autenne ont décidé d'unir leurs compétences respectives pour mettre en place une « Chaire d'excellence sur les pensions ». Cette Chaire est caractérisée par sa multidisciplinarité, ses deux piliers constitutifs étant la **science actuarielle** (le financement des engagements et la gestion des actifs) et la **science juridique**.

La Chaire vise trois objectifs principaux :

- > fournir une analyse critique des grandes questions liées au financement, à la gestion des actifs et à la régulation des régimes de pension, au niveau national et au niveau européen ;
- > créer un lieu transdisciplinaire d'excellence sur les pensions à l'UCL ;
- > assurer une visibilité à l'enseignement de la matière des pensions à l'UCL et offrir une formation de qualité portant sur les problèmes et défis des régimes de pension, au niveau belge et européen.